Annexe charte graphique pour les médias sociaux

BRIEF

Le projet consiste en une annexe de la charte graphique à l'usage spécial des médias sociaux. Cette annexe constituera une partie de la charte de la Fédération des Parcs.

Objectifs du projet d'annexe

1. Définir une identité visuelle à la Fédération des Parcs sur les médias sociaux
2. Donner une image dynamique, moderne, ancrée dans son époque aux communications social médias de la Fédération
3. Faciliter la création graphique par la Fédération de contenus visuels pour les médias sociaux (dont Facebook, Twitter, Instagram et Linkedin).

Vigilances et contraintes

- L'annexe devra s'appuyer sur la charte de la Fédération des Parcs et en respecter les codes.
- L'annexe devra tenir compte des tendances et codes actuels de l'iconographie des médias sociaux, voir à les devancer.
- L'annexe devra suivre la tendance graphique du site web de la Fédération des Parcs afin de dégager une unité commune à l'ensemble des outils numériques.

Pour quels emplois concrets ?

Sur les réseaux sociaux, l'usage de visuels (hors photos) peut permettre d'illustrer :

- des données et chiffres clés sur la Fédération et les Parcs,
- des citations de personnes publiques,
- des positionnements et engagements de la Fédération,
- des invitations à des événements
- etc.

L'annexe sera un outil pour donner une unité graphique à ces contenus. Elle sera ainsi un outil à la création de contenus visuels. Ces visuels sont amenés à être :

- des infographies (fixes ou animés)
- des carrousels
- des stories
- des bannières ou images de couverture
- des incrustations d'éléments sur des photos
- etc.

Tous les thèmes abordés par la Fédération des Parcs sont amenés à être illustrés par ces visuels. Au total, on compte une dizaine de thématiques (voir liste en document joint). Nous recommandons de

donner à chacune de ces thématiques un univers de couleur propre dans le respect de la charte graphique de la Fédération.

La charte de la Fédération se base sur 2 couleurs principales et sur une déclinaison de 8 autres couleurs fraiches et dynamiques. Cette palette devra être complétée et associée individuellement à aux thématiques.

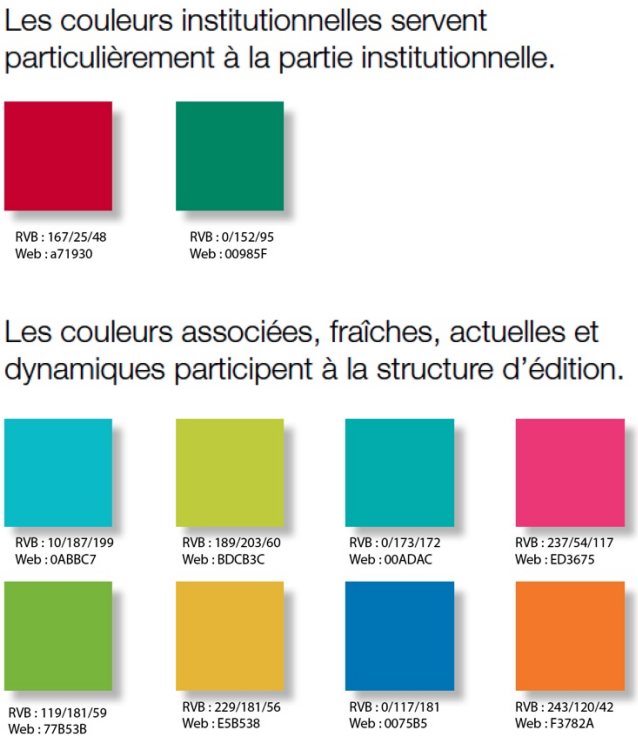

Extrait du guide d'aide à la construction de documents

Livrables attendus :

De la prestation, il est attendu :

- un document donnant des recommandations graphiques sur la création de visuels selon les spécificités de chaque médias (Facebook, Twitter, Linkedin, Instagram) : différences d'usages selon les médias, construction et structuration des visuels, sens de lecture selon les formats, etc ;
- un document de références de typographie, d'ambiances et de gammes couleurs pour chaque thématique et tous autres éléments permettant une création unifiée et moderne de visuels par la Fédération ;
- des exemple de gabarits pour quelques type de visuels clés en main :
    1. citations au format horizontal (16 : 9),
    2. chiffre clés sur incrustation photo en format carré (1 :1),
    3. invitation d'événement au format rectangle (4 :5),
    4. couverture avec message de positionnement au format panorama (3 : 1)

La Fédération des Parcs dispose déjà une « picto-thèque », le projet ne porte pas sur la fourniture d'éléments supplémentaires**.**

Budget

La proposition financière ne devra pas dépasser 1 500 euros TTC.

Critères d 'évaluation des offres

Le choix final du prestataire portera, à part égal, sur :

- Sa proposition tarifaire (devis) ;
- Sa compréhension du projet et la méthodologie de travail proposé (note d'intention) ;
- Ses références.

Calendrier

24 février	Rendu des offres financières par les prestataires candidats
1er mars	Annonce des résultats du marché
1er au 31 mars	Conduite du projet et échanges sur les propositions
31 mars	Rendu final des livrables par le prestataire retenu

Documents joints à ce brief

- Liste des thématiques d'actions des Parcs
- Charte graphique de la Fédération
- Guide d'aide à la construction de documents
- Guide des tailles de visuels réseaux sociaux
- Exemples de visuels piochés sur les réseaux pour illustrer la destination du projet

Contact

Léa Chariol, chargée de communication : lchariol@parcs-naturels-regionaux.fr - 07 60 05 43 64